

Déclaration de revenus et IFI

ASSISTANCE À LA DÉCLARATION FISCALE

- >> Déclaration d'Impôt sur le Revenu (revenus, fonciers)
- >> Déclaration d'Impôt sur la Fortune Immobilière

PARTENARIAT EXCLUSIF AVEC HEXA COOP

- >> Michel Creuzot Cabinet Martin est adhérent de la coopérative Hexa Coop déclarée Service à la personne
- >> Possibilité de bénéficier de crédits d'impôts sur vos prestations d'assistance administrative privée
- >> Lien direct entre vous et Hexa Coop pour faciliter les demandes de validation de relevés de prestation et de règlement et l'envoi de votre attestation fiscale



Hexa
Coop

✉ Vous recevrez un sms et un email de la part d'Hexa Coop pour valider notre prestation, par signature électronique, et procéder au règlement. Votre facture et votre attestation fiscale seront donc éditées par la coopérative Hexa coop.

Le Plus .. (sur devis)

MICHEL CREUZOT CABINET MARTIN

- > Assistance à la gestion des affaires personnelles (gestion et/ou suivi de projets de biens immobiliers (SCI) ; résolutions de litiges avec un locataire, un organisme, un fournisseur ; relations avec les administrations, les compagnies d'assurance ; accompagnement successoral...);
- > Assistance à la gestion des finances personnelles (relations avec la banque, analyse et suivi des contrats en cours) ;
- > Assistance informatique et internet (installation et mise en service d'un nouveau matériel et de nouveaux logiciels ; installation et utilisation d'antivirus, de réseaux, d'Internet ; initiation et formation au fonctionnement ; connexion et utilisation de périphériques).



€ TARIF

par heure :

95€ HT

CONTACT

Votre interlocuteur habituel par mail ou téléphone

ou

mcreuzot@mcreuzot.com

02 38 66 30 26

>> Demandez-nous un devis ! 



CONFORMITÉ



Vos déclarations fiscales conformes grâce à nos experts

ÉCONOMIE



Crédits d'impôts sur vos prestations

SÉRÉNITÉ



Gestion simple de votre fiscalité personnelle